



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

Numéro du produit 62450, 62300

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif d'huile. Nettoyant pour moteurs.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Energizer Trading Ltd  
Sword House  
Totteridge Road  
High Wycombe  
HP13 6DG  
UK  
Tel: +44 845 602 1995  
euregulatory@energizer.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234  
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
Vendredi: 8.30 - 15.30

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### Pictogrammes de danger



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P102 Tenir hors de portée des enfants. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contient</b>	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques
<b>Etiquetage des détergents</b>	≥ 30% hydrocarbures aliphatiques
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P405 Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques</b>		<b>50 - 100%</b>
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 926-141-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456620-43-XXXX
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304		
<b>1,2-diaminoéthane</b>		<b>&lt;0.025%</b>
Numéro CAS: 107-15-3	Numéro CE: 203-468-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480383-37-XXXX
Substance extrêmement préoccupante (SVHC).		
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Resp. Sens. 1B - H334 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Inhalation</b>	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Somnolence. Vertiges.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	---

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

1,2-diaminoéthane

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 25 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 15 ppm 35 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (CAS: 64742-47-8)

**DNEL** Indéterminé.

**PNEC** Indéterminé.

### distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS: 64742-54-7)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.6 mg/m<sup>3</sup>  
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.2 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC** Orale; 9.33 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

**Protection des mains** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

**Mesures d'hygiène** Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide.

**Couleur** Paille.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	70°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.8242
Densité apparente	822.7 kg/m <sup>3</sup>
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	3.02 cSt @ 40°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

Autres informations      Aucune information requise.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Réactivité      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique      Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses      Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter      Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Viscosité cinématique ≤ 20,5 mm<sup>2</sup>/s. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

**Contact cutané** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 15 000,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA orale (mg/kg)** 15 000,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 160,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA cutanée (mg/kg)** 3 160,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 4 951,0

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 4 951,0

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 ml, 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Score œdème: Œdème très léger - à peine perceptible (1). Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Non irritant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Cancérogénicité

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

**Cancérogénicité** NOAEC 1100 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Souris Information du dossier REACH. Données de références croisées.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Fertilité, Etude sur une génération - NOAEL 750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1 Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle: - NOAEL: >= 5220 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEC > 10400 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Données de références croisées.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** 2.4 cSt @ 20°C Asp. Tox. 1 - H304

### 1,2-diaminoéthane

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 866,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 866,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 560,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH.

**ETA cutanée (mg/kg)** 560,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 14,7

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Information du dossier REACH.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 14,7

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 2.5 x 2.5 cm, 1, 5, 15 minutes, Lapin Score érythème/escarre: Érythème modéré à sévère (3). Information du dossier REACH. Skin Corr. 1B - H314

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 50 µl, 1 seconde, Lapin Information du dossier REACH. Eye Dam. 1 - H318

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. Information du dossier REACH.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL 9 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOAEL 227 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1 Information du dossier REACH.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle: - LOAEL: 454 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 22 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** 1.265 - 1.725 mPa s @ 25°C/77°F Information du dossier REACH.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** EL<sub>50</sub>, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** EL<sub>50</sub>, 72 heures: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH.

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOELR, 28 jours: 0.173 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) QSAR Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOELR, 21 jours: 1.22 mg/l, Daphnia magna QSAR Information du dossier REACH.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### 1,2-diaminoéthane

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 640 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy) Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 16.7 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 645 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH.
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 2 heures: 3.2 mg/l, Nitrifying bacteria Information du dossier REACH.

#### toxicité aquatique chronique

<b>Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie</b>	NOEC, 28 jours: > 10 mg/l, Gasterosteus aculeatus (épinouche) Information du dossier REACH.
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 0.16 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation ~ 5%: 3 jours Eau - Dégradation 69: 28 jours Information du dossier REACH. Facilement biodégradable mais ne respectant pas le principe de la fenêtre de 10 jours.
-----------------------	--

### 1,2-diaminoéthane

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b>Phototransformation</b>	Eau - TD <sub>50</sub> : 6.076 heures Information du dossier REACH. QSAR
<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation (95%): 28 jours Information du dossier REACH. La substance est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

<b>Coefficient de partage</b>	Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.
-------------------------------	--

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### 1,2-diaminoéthane

Coefficient de partage log Pow: -4.42 Information du dossier REACH. QSAR

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Tension de surface 26.4 mN/m @ 25°C

### 1,2-diaminoéthane

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - log Koc: 3.68 @ 25°C/77°F Information du dossier REACH.

Constante de Henry 0.6 Pa m<sup>3</sup>/mol @ 25°C/77°F Information du dossier REACH. Valeur estimée.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### **Législation UE**

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

FBC: Facteur de bioconcentration.

#### **Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul., Jugement d'expert.

#### **Commentaires sur la révision**

Rubrique 2: Identification des dangers // 2.2 Éléments d'étiquetage.

#### **Date de révision**

24/08/2020

#### **Révision**

13

#### **Remplace la date**

19/03/2020

#### **Numéro de FDS**

300

## STP® Nettoyant Moteur Pré Vidange

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H311 Toxique par contact cutané.</p> <p>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318 Provoque de graves lésions des yeux.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
---	---

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.